

Appel à candidature à un poste de Technicien forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Corse

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier (H/F) en charge de l'animation forestière pour la mise en œuvre de la convention de développement forestier passée avec la Collectivité de Corse.
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 12 mois , renouvelable selon financement, de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986).
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26.9 K€ et 37.4 K€ bruts/an
<u>Résidence administrative :</u>	Ajaccio (20)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} octobre 2025

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Chaque CRPF dispose d'un conseil de centre composé d'élus des propriétaires forestiers de la région, chargé notamment de l'agrément des documents de gestion durable (DGD) et de la priorisation des actions de développement forestier.

Pour plus d'information sur le CNPF Corse : <https://corse.cnpf.fr/>



Description du poste

Vous souhaitez participer à une animation territoriale de la forêt privée insulaire, rejoignez l'équipe du CNPF Corse pour assurer les missions suivantes :

- **Animation foncière auprès de propriétaires forestiers privés devant bénéficier d'un Plan Simple de Gestion :**

- Prospection de terrain;
- Réalisation de cartographies ;
- Organisation et animation de réunions;
- Réalisation de diagnostics forestiers ;
- Lien avec les partenaires (financeurs, gestionnaires,...)
- Rédaction des rapports techniques.

- **Animation foncière auprès de propriétaires forestiers privés situés dans des zones d'intérêt préalablement définies:**

- Prospection de terrain;
- Réalisation de cartographies ;
- Organisation et animation de réunions;
- Réalisation de diagnostics forestiers ;
- Lien avec les partenaires (financeurs, gestionnaires,...)
- Rédaction des rapports techniques.

- **Animation de réunions pour communiquer sur les dispositifs régionaux d'aides forestières:**

- Création de supports de communication;
- Organisation et animation de réunions ;
- Lien avec les partenaires (financeurs, gestionnaires,...) ;
- Rédaction des rapports techniques.

- **Participation aux bulletins Furesta di Corsica**

- Rédaction d'articles en lien avec les missions du présent contrat ;
- Relecture, correction des articles.

- **Participation à l'organisation d'un séminaire régional**



www.cnpf.fr





Profil recherché

Formation – expériences

- Brevet de Technicien supérieur forestier option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent ;
- Expérience souhaitée dans un poste équivalent ;
- Expérience en forêt privée appréciée ;
- Maîtrise des logiciels de bureautiques : Word, Excel, Powerpoint...
- Maîtrise des logiciels de cartographie : ArcGis, QGIS
- Titulaire du permis de conduire B.

Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation, sens du travail en équipe, autonomie et esprit d'initiative ;
- Capacité de synthèse et de rédaction ;
- Sens du contact et adaptabilité.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (prorata temporis) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable à l'issue de 6 mois de service, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...);
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 34,38 € par mois.

Personnes à contacter

- Christophe BARBE, Directeur du CNPF Corse : 06.08.36.45.53 - christophe.barbe@cnpf.fr
- Florian GALINAT, Directeur Adjoint du CNPF Corse : 06.78.71.98.24 - florian.galinat@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **25 août 2025** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur le Directeur du CNPF Corse
9 cours Jean Nicoli – 20090 AJACCIO
corse@cnpf.fr



www.cnpf.fr





Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **2 septembre 2025** dans les locaux du CNPF Corse.



www.cnpf.fr

